

**1<sup>er</sup> Juin 2015** Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2015, à laquelle étaient présents:

Mme Annie Girard, conseillère  
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Mme Suzan Lecours, conseillère  
M. Richard Pedneault, conseiller  
M. Claude Riverin, conseiller

Étaient absents : M. Guy Gauthier, conseiller  
Mme Isabelle Michon-Campbell, conseillère

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

13 citoyens (nes) présents.

**117 01-06-2015 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
**Résolution 117-2015**

Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé avec la mention que l'article «Affaires nouvelles» demeure ouvert.

**118 01-06-2015 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015**  
**Résolution 118-2015**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Richard Pedneault propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

**Dépôt de la liste des comptes payés** 7) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en mai 2015.

**Dépôt de la liste des revenus reçus** 8) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en mai 2015.

**9)Correspondance**

- Une invitation du maire de Métabetchouan-lac-à-la-Croix à participer à la campagne de financement du Camp musical du Saguenay lac Saint-Jean;
- Une invitation de «Les Éditions du patrimoine» au lancement du livre de l'historien Carl Beaulieu «Les entrepreneurs Amyot et Villeneuve» qui aura lieu le jeudi 4 juin 2015.

**Rapport de l'inspecteur Mail 2015** 11a) Le rapport de l'inspecteur pour le mois de mai 2015 est déposé au Conseil avec le cumulatif du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2015.

**119 01-06-2015 11b) Installation d'un ponceau, exutoire du Grand-Lac demande d'entente de paiement, M. Christian Perron**  
**Résolution 119-2015**

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

- Considérant qu'en février 2014, par la résolution 38-2014 les membres du Conseil ont appuyé le projet de remplacement d'un ponceau dans l'exutoire du Grand-Lac tel que préparé par M. Martin St-Gelais, inspecteur régional des cours d'eau de la MRC du Fjord-du-Saguenay;
- Considérant que M. Christian Perron propriétaire d'un terrain en bordure de l'exutoire situé sur la P-7B, Rang 2, Canton de Durocher est prêt à assumer entièrement le coût des travaux d'installation;
- Considérant que ce dernier demande au Conseil une entente de paiement réparti sur une période maximale d'un an pour le montant total de 6 404,24 \$;
- Considérant que M. Perron paiera le quart de la facture à la fin du mois de juillet 2015;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'entente de paiement de M. Christian Perron pour les travaux d'installation d'un ponceau à l'exutoire du Grand-Lac.

### ***120 01-06-2015 11d) SADC, nomination d'un représentant de secteur Résolution 120-2015***

- Considérant que M. Laurent Thibeault, maire a été nommé représentant de secteur pour les municipalités de Sainte-Rose-du-Nord et de Saint-Fulgence en 2013 pour un mandat de deux ans;
- Considérant que ledit mandat doit être renouvelé jusqu'en 2017;
- Considérant que M. Laurent Thibeault est intéressé à poursuivre son implication auprès de cet organisme;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité de nommer M. Laurent Thibeault, maire représentant de secteur à la SADC pour les municipalités de Sainte-Rose-du-Nord et de Saint-Fulgence.

### ***121 01-06-2015 11e) Bourse au mérite de la Fondation du CÉGEP de Chicoutimi, bonification du montant à 350 \$/année Résolution 121-2015***

- Considérant qu'en mars 2012 par la résolution 35-2012 le Conseil a accepté de verser annuellement à la Fondation du CÉGEP de Chicoutimi une bourse de 250 \$ afin que ladite fondation puisse la remettre à un étudiant de notre municipalité;
- Considérant que le Conseil désire bonifier cette bourse et ainsi l'augmenter à 350 \$/annuellement et ce, dès 2016;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de bonifier à 350\$/annuellement la bourse remise à la

Fondation du CÉGEP de Chicoutimi pour une période de cinq ans, soit 2016-2017-2018-2019 et 2020.

**122 01-06-2015 11f) Achat de barils de récupération d'eau de pluie, subvention municipale de 12,50 \$**

**Résolution 122-2015**

- Considérant qu'en 2011 la Municipalité a offert à la population la possibilité de se procurer des barils de récupération d'eau de pluie et subventionnait à 15 \$/baril pour un coût de revient à 55 \$;
- Considérant que 18 citoyens se sont prévalus de cette offre intéressante;
- Considérant que des citoyens ont manifesté leur désir de se procurer à nouveau des barils de récupération d'eau de pluie;
- Considérant que les membres du Conseil sont prêts à subventionner une partie du coût d'acquisition, soit 12,50 \$ pour un coût de revient de 50 \$;
- Considérant que cette initiative permettra de contribuer à l'économie d'eau potable;

Pour ces motifs M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'acheter des barils de récupération d'eau de pluie au montant soumis par Novamobilier, soit 59,50 \$ + taxes pour une quantité de 20 barils. Toutefois un avis paraîtra dans le journal la Plate-Forme afin de vérifier l'intérêt de la population.

**123 01-06-2015 11h) Présentation d'un projet territorial avec les municipalités de Saint-Fulgence, Saint-Ambroise, Saint-Honoré et Saint-David-de-Falardeau**

**Résolution 123-2015**

- Considérant qu'il y a une enveloppe de disponible pour des projets territoriaux dans le cadre du programme de la Politique nationale de la ruralité;
- Considérant que la Municipalité de Saint-Fulgence désire acheter une estrade amovible;
- Considérant que cet équipement pourra être utilisé gratuitement par notre municipalité;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord appuie le projet d'acquisition d'une estrade amovible présenté par la Municipalité de Saint-Fulgence.

**124 01-06-2015 11i) Autorisation annuelle Club Caribou-Conscrits**

**Résolution 124-2015**

- Considérant que le Club de motoneige doit fournir au ministère de l'Éducation, secrétariat aux loisirs et sports, une acceptation de la Municipalité pour les traverses des sentiers de motoneiges afin de recevoir la subvention de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec;
- Considérant que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord y est favorable afin que cette activité puisse se dérouler dans les limites de son territoire;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club de motoneige Caribou-conscrits à longer et/ou traverser les rues de la municipalité pour le sentier de motoneige.

*Rapport financier*  
*Au 31 mai 2015*

**11j)** Le rapport financier pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2015 est déposé au Conseil. Le poste distribution de l'eau 02.41300 est déficitaire étant donné les nombreuses fuites survenues sur le réseau d'aqueduc. Une appropriation du surplus doit donc être faite pour renflouer ce poste budgétaire.

**125 01-01-2015 11j) Appropriation du surplus de 25 000 \$**  
**Résolution 125-2015**

- Considérant que suite aux nombreuses fuites sur le réseau d'aqueduc, le poste budgétaire 02.41300 est déficitaire de 4 208,85 \$;
- Considérant qu'il y a encore des factures à recevoir pour d'autres fuites ainsi que l'entretien régulier du réseau (assurances, salaires, réparations, etc);

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'approprier le surplus d'un montant de 25 000 \$ pour combler le poste 02.413.00.

*Avis de motion*  
*Règlement 258-2015*

**11k)** M. Claude Riverin, conseiller donne avis que lors d'une séance subséquente il sera question de l'adoption du règlement 258-2015 concernant les événements spéciaux.

**126 01-06-2015 11l) Révision budgétaire OMH pour l'année 2015**  
**Résolution 126-2015**

- Considérant que la SHQ a procédé à une révision budgétaire pour les prévisions 2015;
- Considérant que cette révision concerne l'augmentation salariale de 1% et la diminution des coûts informatiques;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'accepter la révision budgétaire telle que présentée par la SHQ. Ce qui représente une diminution de 39 \$ de la part municipale pour l'année 2015.

**127 01-06-2015 11m) Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 260-2015 concernant les usages conditionnels**  
**Résolution 127-2015**

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

- Considérant qu'à la demande de plusieurs municipalités afin qu'elles se rendent conformes au schéma d'aménagement, Mme Julie Simard, urbaniste a préparé un règlement sur les usages conditionnels;
- Considérant que ce règlement régira les usages conditionnels dans les zones agroforestières;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'adopter le 1<sup>er</sup> projet de règlement 260-2015 sur les usages conditionnels.

*Avis de motion*  
*Règlement 260-2015*

**11m)** Mme Annie Girard, conseillère donne avis que lors d'une séance subséquente il sera question de l'adoption du règlement 260-2015 concernant les usages conditionnels.

**128 01-06-2015 11n) Réfection du parc d'amusement (soumission)**  
**Résolution 128-2015**

- Considérant que deux entreprises ont été invitées à déposer une soumission pour la réfection du parc d'amusement;
- Considérant qu'une seule a répondu à l'appel d'offres, Construction Serge Piché au montant total de 15 984,18 \$;
- Considérant que dans la demande de soumission la Municipalité a inscrit qu'elle se réservait le droit de diviser le projet si la réalisation totale dépassait ses prévisions budgétaires;
- Considérant que la Municipalité dispose d'un budget net 4 772,21 \$;
- Considérant que dans la soumission de Construction Serge Piché, le remplacement de la clôture est proposé au montant de 4 733,11 + taxes;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité procéder uniquement au remplacement de la clôture pour le moment.

**129 01-06-2015 11n) Demande d'aide financière pour la construction d'un gazébo dans le programme de la politique nationale de la ruralité**  
**Résolution 129-2015**

- Considérant que la Municipalité désire améliorer le parc d'amusement en construisant un gazébo afin de créer un abri solaire pour les utilisateurs;
- Considérant que ce projet pourrait être admissible dans le programme de la politique nationale de la ruralité;

Pour ces motifs M. Richard Pedneault propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière et de soumettre le dossier à la SDECT pour recommandation.

**130 01-06-2015 11o) Recommandation de la SDECT, demande de subvention projet d'embellissement du terrain de l'église Sainte-Rose-de-Lima, Fabrique Sainte-Anne**  
**Résolution 130-2015**

- Considérant que la Fabrique Sainte-Anne a déposé auprès de la SDECT une demande d'aide financière de 800 \$ pour l'embellissement des alentours de l'église Sainte-Rose-de-Lima;
- Considérant que la SDECT recommande ce projet;
- Considérant que des sommes sont encore disponibles dans le Fonds de l'aide aux communautés;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'informer la MRC du Fjord-du-Saguenay que le Conseil municipal recommande de verser le montant proposé à la Fabrique Sainte-Anne (église de Sainte-Rose-de-Lima) dans le Fonds de l'aide aux communautés.

**131 01-06-2015 11q) 1<sup>er</sup> versement à la Sûreté du Québec, 22 436 \$**  
**Résolution 131-2015**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au paiement du 1<sup>er</sup> versement de la Sûreté du Québec au montant de 22 436 \$.

**132 01-06-2015 11r) Soumissions services professionnels, bloc sanitaire du quai**  
**Résolution 132-2015**

- Considérant que la Municipalité a reçu un avis d'infraction de non-conformité pour le bloc sanitaire du quai;
- Considérant que le MAMOT a retiré le secteur du quai dans le projet global des eaux usées;
- Considérant que le MAMOT recommande d'utiliser la taxe d'accise pour rendre conforme le bloc sanitaire;
- Considérant que 4 propriétaires du secteur doivent également trouver une solution d'assainissement des eaux usées de leur résidence;
- Considérant que le coût des travaux sera divisé entre les propriétaires et la Municipalité;
- Considérant que la Municipalité a demandé à deux firmes d'ingénieurs une soumission afin de régulariser tout le secteur du quai et le rendre conforme au niveau des eaux usées;
- Considérant que la firme Gémel propose un montant de 24 834,60 \$ et que M. Philippe Racine, ingénieur, soumet une proposition au montant de



24 840 \$ taxes incluses;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de confier le contrat de recherche de solution à l'entreprise Gémel.

*Avis de motion*  
*Règlement 261-2015*

**11s)** Mme Annie Girard, conseillère donne avis que lors d'une séance subséquente il sera question de l'adoption du règlement 261-2015 ayant pour objet la conclusion d'une entente pour l'établissement d'une cour municipale commune.

*Les deux prochaines résolutions ont été omises et auraient normalement dû suivre la résolution 118-2015 concernant l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015.*

**133 01-06-2015 5) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015**  
**Résolution 133-2015**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2015 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

**134 01-06-2015 6) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2015**  
**Résolution 134-2015**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2015 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

**135 01-06-2015 12) Levée de la séance**  
**Résolution 135-2015**

M. Richard Pedneault propose de lever la présente à 20 h 32.

---

Mme Maryse Girard, gma  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Laurent Thibeault, maire